

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 11 février 2009

sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc Chevallaz

Motion de Monsieur le Conseiller Jean DUTRUIT pour l'étude de l'élaboration d'un giratoire sur la place de la Clergère

Le Conseil communal de Pully

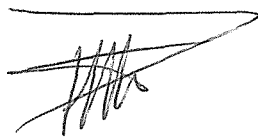
entendu la rapport de la commission chargée d'examiner cet affaire.

décide

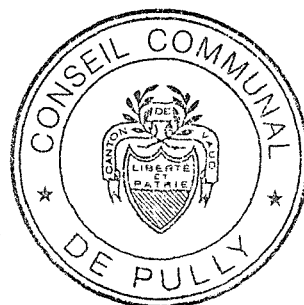
de classer cette motion sans suite.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président



Jean-Marc CHEVALLAZ



La secrétaire



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 12 février 2009